

fert de la préfecture de Montbrison à Saint-Etienne. La petite ville champêtre de Montbrison, dont la population ne compte pas moins de 5,652 habitants, trouve fort impertinentes les prétentions de Saint-Etienne à devenir le centre de l'administration préfectorale, attendu que la population de Saint-Etienne n'est que de 70,000 habitants, et que cette ville est le centre de la plus grande activité industrielle du département de la Loire. — Voilà pourquoi la petite ville de Montbrison se fâche tout rouge :

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie.

Qu'on la marie pour l'éternité avec M. le préfet et les bureaux de la préfecture. Marion Montbrison est dans une grande colère, je crois même que de temps en temps elle montre le poing à travers les colonnes de son petit journal contre tous les honnêtes gens qui se permettent de n'être pas de son avis; c'est là sa meilleure raison, à la bonne fille!

Les Montbrisonnais ne veulent pas comprendre que si, quelque temps après l'organisation départementale ils ont pu déposséder Feurs du siège de l'administration centrale, à *fortiori*, l'on peut et l'on doit aujourd'hui transférer le chef-lieu de la préfecture de Montbrison à St-Etienne. C'est ce qui a déjà eu lieu dans plusieurs départements, entr'autres dans celui des Bouches-du-Rhône. Le chef-lieu de préfecture, d'abord placé à Aix, ville topographiquement plus centrale, a été de bonne heure transféré à Marseille.

En réponse à ces arguments de faits, les Montbrisonnais s'exclament avec candeur : « Nous sommes en possession de « la préfecture depuis quarante ans. Il n'est pas permis d'y « toucher; c'est un droit acquis!.. » Comme si le droit d'il y a quarante ans devait être invariablement le droit d'aujourd'hui, le droit de demain? — Ne voyons-nous pas dans nos sociétés modernes le droit incessamment soumis à une mobilité qu'ignoraient les sociétés antiques. Toujours étudié, toujours contrôlé dans ses applications et ses effets, le droit a besoin de se